

# GESTION DES SITES ET SOLS POLLUÉS : VALORISATION ET RECONVERSION D'UN SITE - Présentiel

Cette formation approfondit les bonnes pratiques de gestion des sites et sols pollués dans plusieurs types d'opérations et de projets de construction.

## Objectifs opérationnels

- Concevoir et conduire un projet de construction tenant compte à chaque phase, des contraintes liées à la contamination des sols

## Public Concerné

- Ingénieurs et responsables chargés de projets d'aménagement ou de construction sur des sites pollués
- Responsables environnement des entreprises, des collectivités locales, des services de l'État ou de l'industrie
- Ingénieurs et responsables chargés de réponses à appels d'offres sur des projets d'aménagement ou de construction

## Durée

**7.00** Heures                      **1** Jour

## Prérequis

Suivre cette formation réclame la connaissance de base sur les sols pollués ou avoir suivi la formation "Gestion des sites et sols pollués : réglementation, diagnostic et réhabilitation", Ref. E345.  
Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation des connaissances avant l'entrée en session.

## Contenu

**Projet en prenant en compte les contraintes liées à la contamination des sols**

**Compromis et actes de vente**

**Clauses environnementales adaptées**

**Risques sanitaires lors de la livraison du projet et restriction d'usage**

**Clauses d'un contrat avec une entreprise de terrassement**

**Le risque de sols pollués en phase chantier**

**Études de cas et exemples de conduites de projets**

- Projet de construction de logements sur un ancien site industriel : problème de gestion des terres excavées polluées
- Projet de construction de logements sur le site d'une ancienne usine de fabrication d'engrais : retard du projet lié à la procédure de cessation d'activité
- Projet de construction de logements sur un site ayant accueilli un garage automobile : optimisation de la gestion des terres polluées excavées
- Projet de construction sur un site ayant accueilli une fonderie : remise en état du site par l'ancien exploitant sur la base du projet futur
- Projet de construction sur un site ayant accueilli des installations classées : prise en charge des travaux de dépollution nécessaires à la maîtrise des risques sanitaires par l'aménageur

*Cette formation est également réalisée en Distanciel.*

## Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations de cas concrets et de partages d'expériences.

## Modalités de suivi

## Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse [app.gescof.com](https://app.gescof.com), cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.

- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

#### MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

#### QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

### ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en construction ou architecte.

### ■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**

**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**